Je suis conscient que les décisions qui mettent en cause la sécurité et la souveraineté des Etats présentent d'extraordinaires difficultés. Je garde l'espoir toutefois que toutes les parties intéressées par le problème du Moyen-Orient continueront d'avoir le courage et la hauteur de vue nécessaires pour effectuer les choix difficiles qui seront requis si le progrès vers la paix doit être soutenu et accru, et qu'elles auront l'imagination nécessaire pour réduire la distance qui sépare encore les positions de part et d'autre. Les conséquences d'un échec - c'est-à-dire la continuation pour une période indéfinie de la guerre et de la tension que nous avons connues au cours d'une génération - sont tout simplement effrayantes, tant pour Israël que pour le reste de l'univers.

C'est avec cette conscience aiguë de l'importance et de l'urgence de trouver une solution pacifique pour le Moyen-Orient, que je suis venu recueillir vos perceptions sur la situation, ainsi que votre opinion franche sur ses aspects à la fois nombreux et complexes. Par la même occasion, j'ai voulu vous faire connaître le point de vue d'ensemble d'un ami d'Israël éloigné et ne participant pas directement au problème, mais désireux de faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer votre bien-être dans le cadre d'une paix véritable. Nos idées sur des points précis peuvent ne pas être toujours semblables aux vôtres. Ceci est assurément inévitable puisque ce qui pour nous est sujet à inquiétude est pour vous question de vie et de mort. J'espère que vous comprenez que lorsque nous ne sommes pas du même avis, ce n'est pas par manque d'intérêt pour l'avenir d'Israël mais plutôt parce que nous sommes profondément intéressés par cet avenir. Nos objectifs sont les mêmes que les vôtres: la paix, l'équilibre et la prospérité pour Israël et pour ses voisins. Nous avons discuté aujourd'hui de la façon de faire avancer les chances de paix et nous avons découvert que sur plusieurs points nos vues se rappro-J'ai insisté, par exemple, sur le fait que nous considérons la mise en oeuvre de tous les aspects de la résolution 242 du Conseil de sécurité comme essentielle. Le Canada considère qu'il est fondamental pour la mise en place d'une solution durable que soient respectées la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les pays de la région. Le gouvernement du Canada demeure de façon indiscutable opposé à toute tentative de remise en cause du droit d'Israël de vivre à l'abri de frontières sûres et reconnues, libre à la fois des menaces et des actes de force. Ces frontières doivent être réglées par la négociation et doivent être véritablement acceptables à tous ceux qui vivront de part et d'autre, si elles doivent être sûres dans le vrai sens du terme. C'est aussi le point de vue de mon gouvernement qu'il faille trouver une façon d'assurer que tous les peuples de la région, y compris les palestiniens, soient entendus et puissent participer aux négociations qui concernent leur avenir. Toute entente de paix devra satisfaire le besoin d'Israël d'obtenir des assurances dignes de foi pour sa sécurité. Mais elle doit aussi